



Direction de la Communication

Communiqué

Lundi 14 février 2022

Agriculture, alimentation et santé **Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Grand Villeneuvois franchit une première étape décisive**

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Grand Villeneuvois est sur de bons rails. En janvier, la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois déposait une candidature à l'Appel à Projets national "Projet Alimentaire Territorial en émergence" pour être reconnue par le ministère de l'Agriculture.

Un premier jury régional s'est tenu au début du mois de février, sous l'égide de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts (DRAAF). Il vient de rendre son verdict. La Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois a obtenu la reconnaissance officielle de son Projet Alimentaire Territorial de niveau 1 pour 3 ans. Voilà donc une première étape décisive déjà franchie !

Dans un second temps, la candidature du Grand Villeneuvois doit être jugée au niveau national, pour tenter d'obtenir une subvention de fonctionnement, mais cette première marche gravie apporte déjà beaucoup de satisfactions. Le président de l'Agglomération, Guillaume Lepers, se félicite de cette reconnaissance : *"Nous allons pouvoir travailler sereinement sur un projet essentiel à notre territoire puisqu'en traitant de la question alimentaire, il renvoie aussi aux questions agricoles, si importantes dans le Villeneuvois. Je ne veux pas oublier non plus le lien à faire entre une saine alimentation de proximité et la santé. Bravo à Jacques Borderie et Michel Bruyère qui, aux côtés du service développement économique de l'Agglomération, ont su faire avancer ce dossier rapidement pour obtenir cette reconnaissance. Cette première étape nous permet désormais d'avancer sur un plan d'action."*

Pour rappel, l'intervention de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois dans le domaine agricole se caractérisait jusqu'à présent par des aides à l'installation, allant de 4 500 € en agriculture conventionnelle à 6 000 € en agriculture biologique, et à un soutien aux circuits courts via le réseau "Fermes de Lot et Bastides". Aux côtés des partenaires du monde agricole, la mise en place du Projet Alimentaire Territorial doit également permettre de faire émerger de nouvelles formes d'accompagnement de l'agriculture locale de la part de l'Agglomération du Grand Villeneuvois.